

1 jour...

* le suivi personnalisé
sur le thème choisi
pendant 6 semaines

Gérer le temps partiel

7 heures – 850€ H.T. – maximum 6 personnes

Objectif

Connaitre et comprendre les principes essentiels pour avoir les bons réflexes

Profil du stagiaire

Chef d'entreprise, Responsable Administratif & Comptable, Managers

Animateur

Formation assurée par un consultant spécialiste et praticien des situations

Contact

Mireille DELAIRE
admin-compta@jurisk-rh.com

PROGRAMME

Mettre en place le temps partiel

Définition du contrat à temps partiel
Respecter la durée minimale de travail : les dérogations
Mise en place par l'employeur
Mise en place à la demande du salarié
Différentes formes de contrats à temps partiel

Conclure et modifier le contrat de travail

Conditions
Clauses du contrat à temps partiel
Possibilités de conclure des avenants au contrat à temps partiel
Modification des horaires de travail.

Gérer le salarié à temps partiel

Heures complémentaires
Cumul d'emplois
Congés et absences
Statut du salarié à temps partiel : rémunération, égalité de traitement, retour à temps plein.

Contrôler et suivre le temps partiel

Contrôle par l'employeur
Information du comité d'entreprise
Négociation annuelle obligatoire
Sanctions du non-respect des règles en matière de temps partiel : requalification, sanctions pénales.

Où et Quand

Formation par trimestre
Aix ou Marseille
inter ou intra entreprise



Le + pédagogique

Travaux pratiques à partir de cas soumis par les participants